

*République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique*

Université Abdelhafid Boussouf-Mila

Institut des lettres et des langues étrangères

Département de français

Niveau : Master II / SDL

Module : Orthographe

Enseignant : Dr. AZZOUZI.Tarek

Semestre : 3

Année universitaire : 20025/2026

Cours N° 5: Les phonogrammes

Objectifs :

- Comprendre la nature et la fonction des phonogrammes dans l'orthographe du français.
- Identifier les correspondances graphème–phonème les plus fréquentes et leurs exceptions.
- Analyser les mécanismes cognitifs impliqués dans la lecture et l'écriture.
- Développer une compétence orthographique consciente et raisonnée.

➤ Compétences visées :

- Reconnaissance et utilisation correcte des phonogrammes en production écrite.
- Analyse phonographique des erreurs orthographiques.
- Application des savoirs orthographiques dans des situations réelles d'écriture.

□ Introduction

L'orthographe française repose sur une combinaison complexe de principes phonographiques, morphographiques et logographiques. Parmi eux, les phonogrammes occupent une place particulière : ils représentent la transcription écrite d'un son, indépendamment de son sens. Contrairement aux morphogrammes et logogrammes, les phonogrammes correspondent directement aux phonèmes de la langue, permettant une lecture et une production écrites relativement transparentes.

Selon Catach (1980), le phonogramme est « un caractère graphique associé à un phonème ou groupe de phonèmes, selon un principe arbitraire mais systématisé dans la langue ». Cette distinction permet de comprendre pourquoi certaines lettres ou combinaisons de lettres peuvent apparaître dans des mots différents avec des prononciations variées, comme le montre l'exemple du français algérien où la lettre *g* dans *guitare* se prononce /g/ mais dans *geai* devient /ʒ/ (Bosquart, 1998).

1. Définition et fonctions des phonogrammes

1.1. Définition

Un phonogramme est un graphème qui transcrit un phonème. Il s'oppose aux morphogrammes (marques morphologiques) et logogrammes (marques de sens). Le terme « phonogramme » possède également un usage en musique, mais en linguistique, il se limite à la transcription des sons (Adam, 1779).

Exemple :

- La lettre *a* note le son /a/ dans *papa* (phonogramme simple).
- La combinaison *au* note le son /o/ dans *saule* (digramme).

1.2. Fonction principale

La fonction des phonogrammes est de transcrire les sons de la langue de manière stable et systématique. Cependant, leur correspondance avec le phonème peut varier selon la position dans le mot, le contexte morphologique ou historique (Catach, 2003).

Exemples :

- La lettre *s* note /s/ dans *dessert* mais /z/ dans *poison*.
- La lettre *x* ne représente pas toujours un son ; dans *animaux*, elle indique le pluriel.

2. Types de phonogrammes

2.1. Lettres simples

Chaque lettre correspond à un phonème.

- Voyelles : *a*=/a/ ; *i*=/i/ ; *u*=/y/
- Consonnes : *s*=/s/ ; *t*=/t/ ; *m*=/m/

2.2. Lettres simples à signes auxiliaires

Ces lettres utilisent des accents ou des signes diacritiques pour modifier la prononciation :

- *tête, légèreté* (accent circonflexe)
- *païen* (tréma)
- *ça, maçon* (cédille)

2.3. Digrammes

Deux lettres pour un phonème :

- *ai* → /ɛ/ dans *lait*
- *ou* → /u/ dans *soupe*
- *on* → /ɔ̃/ dans *pont*
- *ph* → /f/ dans *photo*

2.4. Trigrammes

Trois lettres pour un phonème :

- *eau* → /o/ dans *beau*
- *ain* → /ɛ̃/ dans *pain*
- *lle* → /j/ dans *fille*

3. Règles de correspondance et variantes contextuelles

Certains graphèmes changent de prononciation selon le contexte :

- *m* devant *p, b* note la voyelle nasale : *sombre, timbre*
- *ge* devant *a, o* → /ʒ/ : *geai, bourgeon*
- *gu* devant *e, i* → /g/ : *guitare, gui*
- *s* entre voyelles → /z/ : *poison*
- *ss* entre voyelles → /s/ : *dessert*

5. Hiérarchie et classification des phonogrammes

En français, la correspondance entre graphèmes et phonèmes n'est pas uniforme : on recense environ 130 graphèmes pour 36 phonèmes (Catach, 2003). Cette dissymétrie conduit à une hiérarchie selon quatre critères : fréquence, cohésion/stabilité, pertinence phonologique et « rentabilité » linguistique.

5.1. Niveaux hiérarchiques

- **Niveau 0 – Archigraphèmes** : 33 graphèmes stables, représentatifs d'une série phonographique. Ex : *a* pour /a/, *i* pour /i/, *ou* pour /u/.
- **Niveau 1 – Graphèmes de base** : 45 graphèmes couvrant les besoins fondamentaux de la transcription du français. Ex : *ai* pour /ɛ/, *eau* pour /o/.
- **Niveau 2 – Graphèmes complémentaires** : environ 70 graphèmes intégrant variantes et digrammes moins fréquents.

Cette classification permet de prioriser l'enseignement et l'apprentissage de l'orthographe selon la fréquence et la stabilité des correspondances (Bosquart, 1998).

6. Morphogrammes et logogrammes : distinction et complémentarité

6.1. Morphogrammes

Les morphogrammes représentent des marques morphologiques ou grammaticales.

6.1.2. Morphogrammes grammaticaux

Indiquent la catégorie grammaticale :

- **Noms** : genre et nombre → *petit / petite, ami / amis*
- **Verbes** : personne, mode, temps → *je chante / tu chantes / ils chantent, il voit / qu'il voie*

6.1.3. Morphogrammes lexicaux

Relient un radical à ses dérivés :

- **Préfixes** : *associer / asocial, innover / inouï*
- **Suffixes** : *charmant / chèrement*
- **Dérivation** :
 - **Position finale** : *bois / boiserie, tard / tarder*
 - **Position interne** : *sain / santé / sanitaire, faim / affamé / famine*

L'unité des familles de mots est conservée malgré des variations phonétiques ou historiques (Catach, 1980).

6.2. Logogrammes

Les logogrammes sont des « figures de mots » où la graphie indique directement le mot, souvent pour distinguer des homophones :

- **Homophones grammaticaux** : *ce / se, ces / ses, ou / où, a / à.*
- **Homophones lexicaux** : *cahot / chaos, foie / fois, saut / sceau / seau.*

Les lettres muettes, vestiges historiques, facilitent la distinction visuelle mais peuvent aussi complexifier l'écriture.

7. Lettres étymologiques et historiques

Certaines lettres reflètent l'histoire de la langue mais n'ont pas toujours de correspondance sonore directe :

- **Consonnes doubles** : *ville, battre, gaffe.*
- **Anciennes voyelles nasales** : *honneur, année, homme.*
- **Lettres latines** : *doigt (digitum), temps (tempus).*
- **Lettres grecques** : *rhétorique, rythme, satire.*

Ces lettres témoignent de l'évolution phonétique et étymologique et sont souvent maintenues pour distinguer le sens ou relier un mot à ses racines.

8. Arbitraire et variations du phonogramme

Le phonogramme est arbitraire par rapport au sens, contrairement à l'idéogramme qui contient une partie du sens dans sa forme.

Exemples :

- **Le phonogramme *a* peut indiquer :** le verbe *avoir* (*il a*), ou le futur dans *il mangera*.
- **La lettre *x* peut marquer un son /ks/ ou simplement le pluriel (*animaux*).**

L'arbitraire est tempéré par la systématisation des correspondances graphème-phonème, qui varie selon le contexte morphologique et historique (Sudre, 1907).

□ **Références bibliographiques**

- Adam, N. (1779). *La vraie manière d'apprendre une langue vivante ou morte*. Paris : B. Morin.
- Bosquart, M. (1998). *Nouvelle grammaire française*. Montréal : Guérin.
- Catach, N. (1980, 2003). *L'orthographe française*. Paris : Nathan.
- Rey, A., Duval, F., & Siouffi, G. (2007). *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*. Paris : Perrin.
- Sudre, L. (1904-1907). *Cours de grammaire française*. Paris : Delagrave.